

Règlements spéciaux

Ligue Américaine « IGA Clément »



✕ Tableau des cotes et des salaires LADHD

Cote	Salaires
C1+	4,5M\$ ou 4M\$
C1	3,5M\$ ou 3M\$
C2+	2,5M\$ ou 2M\$
C2	1,5M\$ ou 1M\$

✕ Évaluation et repêchage

- Avant le repêchage, demander à tous les joueurs inscrits dans la **Ligue Américaine « IGA Clément »** leur préférence au niveau de la position (attaquant ou défenseur).
- À la saison d'été, demander, si possible, à tous les joueurs inscrits leurs disponibilités lors des vacances de la construction.
- Avant la soirée du repêchage et de l'évaluation des joueurs, les nouveaux joueurs disputeront une partie afin que tous les capitaines puissent évaluer les nouveaux et éviter le plus possible des erreurs de cote.

✕ Saison régulière

- 1- Au minimum 5 jours avant le 1^{er} match de la saison régulière, une liste de remplaçants de la **Ligue Américaine « IGA Clément »** sera publiée sur le groupe Messenger des capitaines.
- 2- Un joueur doit absolument avoir sa carte NBHPA valide pour jouer, même les substituts.
- 3- Aucun joueur régulier dans la **Ligue Américaine « IGA Clément »** ne peut remplacer dans une équipe adverse.
- 4- Les gardiens substituts peuvent jouer s'ils ont au moins 38 ans le jour du match.
- 5- Tous les joueurs réguliers ou substituts doivent avoir 40 ans exceptés ceux qui ont un droit acquis. Les joueurs ayant un droit acquis sont inscrits sur la liste des joueurs réguliers ou sur la liste des substituts de la **Ligue Américaine « IGA Clément »**.
- 6- En cours de saison, si, exceptionnellement, la majorité des capitaines trouve qu'un joueur est trop fort (ou trop faible) pour son salaire, sa valeur devra être modifiée pour les matchs suivants ou la masse salariale de l'équipe sera revue à la baisse pour le restant de la saison (si l'équipe est au plafond de la masse salariale). Le vote pour la nouvelle cote se fera de la même façon qu'au point # 9 (ci-dessous).
Ex. Une équipe est au plafond à 17M\$ et leur nouveau joueur est recoté à 1M\$ de plus. Lors de toutes les parties suivantes, leur nouvelle masse salariale maximum sera de 17M\$ -1M\$ = 16M\$.
- 7- Par soucis d'équité et de « fair play » tous les capitaines doivent se parler **avant** le début de la partie pour annoncer leur masse salariale finale.

8- Tout au long de la saison et lors des séries, il est obligatoire de respecter la masse salariale maximum pour un match, soit de 24 millions (saison Hiver 22-23). Si ce n'est pas le cas, vous perdrez la partie par défaut. Il n'est cependant pas nécessaire de respecter la masse salariale minimum.

9- Tous les substituts doivent être inscrits sur la liste de remplaçants de la **Ligue Américaine « IGA Clément »** et avoir un salaire associé à leur cote de Dek. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste de remplaçants, il faut d'abord faire voter son salaire par tous les capitaines en publiant un sondage sur le groupe Messenger des capitaines. Ensuite, le responsable de la liste ajoutera le joueur à la liste des remplaçants.

Ex. Sondage : Cote de Michel Gagné C2

<https://www.dekdrummond.com/joueurs/119853>

A) 1M\$ B) 1,5M\$

****Ne pas oublier d'inclure uniquement les 2 salaires associés à sa cote de joueur ainsi qu'un lien direct à sa fiche de statistiques Dek Drummond pour accélérer le processus de vote.***

10- En saison régulière, tous les clubs doivent minimum jouer à 8 joueurs plus le gardien, sauf si c'est le plus haut salarié de l'équipe qui ne joue pas. Si à la fin du match vous n'avez pas joué à 7 joueurs plus le gardien, vous serez pénalisé par la perte de points de Dek comme suit : 7 joueurs = - 3 points, 6 joueurs = - 5 points, 5 joueurs = - 7 points, 4 joueurs = - 9 points, 3 joueurs = - 11 points.

11- En saison régulière, si à la fin de la 1ère période vous ne respectez toujours pas le nombre de joueurs minimum (8 + le gardien), vous aurez une pénalité de 2 minutes pour avoir retardé le match, au début de la 2^e période sauf si le 8^e joueur est déjà en train de jouer sur une autre surface ou que c'est votre joueur au salaire le plus élevé. Dans ce cas, le capitaine fautif doit, lui-même, identifier à l'arbitre que son équipe doit recevoir une pénalité.

- 12- En saison régulière, votre plus haut salarié n'est pas obligé d'être remplacé et vous n'aurez aucune pénalité. Cela veut dire que tous les autres joueurs sont des joueurs réguliers ou qu'ils remplacent des joueurs du même salaire que ceux qui sont absents.
- 13- En saison régulière, un substitut peut jouer le nombre de parties qu'il veut pour n'importe quelle équipe. Il n'appartient donc pas à aucune équipe lors de la saison régulière.

**** Seuls les chandails de la Ligue Américaine « IGA Clément » sont autorisés sur la surface, même pour les gardiens, sauf si le nombre de remplaçants dépasse les 3 gilets disponibles.***

**** Les chandails de la Ligue Américaine « IGA Clément » ne peuvent en aucun cas être utilisés pour jouer dans une autre ligue ou catégorie.***

**** Les chandails et les shorts sont les propriétés de la Ligue Américaine « IGA Clément » et chaque joueur en est responsable durant la saison.***

**** En cas de bris ou de perte, le joueur fautif devra rembourser la Ligue Américaine « IGA Clément » au coût de 40\$ pour le chandail et 35\$ pour le short.***

Dernière mise à jour le 16 octobre 2022

X Séries éliminatoires

- A- Dès que la dernière partie de la saison régulière sera jouée, une nouvelle liste de remplaçants de la **Ligue Américaine « IGA Clément »**, autorisée en séries, sera publiée sur le **groupe Messenger des capitaines** au minimum 5 jours avant le début des séries.
- B- Une fois les séries débutées, un substitut appartient à l'équipe pour laquelle il aura joué son 1^{er} match de séries. Il ne pourra donc jouer que pour une seule équipe en séries.
- C- Afin d'être considéré comme « légal » en séries le substitut doit avoir joué au minimum un match dans la **Ligue Américaine « IGA Clément »**, peu importe l'équipe avec qui il a joué. Pas besoin d'avoir joué pour l'équipe pour qui il s'alignera en séries.
- D- En séries éliminatoires, si à la fin de la 1^{ère} période vous ne respectez toujours pas le nombre de joueurs minimum (8 + le gardien), vous aurez une pénalité de 2 minutes pour avoir retardé le match, au début de la 2^e période sauf si le 8^e joueur est déjà en train de jouer sur une autre surface ou que c'est votre joueur au salaire le plus élevé. Dans ce cas, le capitaine fautif doit, lui-même, identifier à l'arbitre que son équipe doit recevoir une pénalité.
- E- En séries éliminatoires, votre plus haut salarié n'est pas obligé d'être remplacé et vous n'aurez aucune pénalité ni aucune autre conséquence. Cela veut dire que tous les autres joueurs sont des joueurs réguliers ou qu'ils remplacent des joueurs du même salaire que ceux qui sont absents.
- F- Format de séries habituel : 2 de 3 à chaque lundi. Au besoin, les matchs 2 et 3 seront joués consécutivement lors du même soir.

Dernière mise à jour le 16 octobre 2022